



Conseil de développement
de la région d'Angers

La société civile, force de propositions

Angers, terre d'innovations

Potentiel, stratégie et responsabilité collective

Synthèse du rapport

L'INNOVATION, DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'innovation est :

- une nouveauté adoptée par les clients, les usagers, le public, parce qu'elle apporte une amélioration notable.
- concernant des produits, procédés, systèmes, organisations, etc.
- dans les domaines technologiques, sociaux, éducatifs, culturels, etc.

L'innovation est :

- technologique,
- mais aussi sociale, participative, citoyenne, etc.

Caractéristiques générales :

- un enjeu essentiel pour les entreprises, l'emploi, le développement du territoire
- un processus toujours collectif et incertain, un mouvement allant de l'idée à sa concrétisation
- une démarche qui mobilise la créativité, l'invention, l'esprit d'entreprendre
- une source de rebond en situation difficile
- l'innovation ne se commande pas, mais elle peut être favorisée

Les innovateurs, des individus créatifs, inventifs, capables de :

- associer des idées
- rassembler des personnes, des compétences autour d'une idée
- prendre des risques

La contribution *Angers, Terre d'innovations : potentiel, stratégie et responsabilité collective* est le fruit d'un travail d'auto-saisine démarré à l'automne 2013 et achevé en mars 2015.

Partant du constat que l'innovation est l'une des clés du développement de nos territoires, le Conseil de développement de la région d'Angers a souhaité apporter aux élus et aux acteurs publics et privés du territoire angevin son regard et ses propositions pour mieux stimuler, détecter et accompagner l'innovation sur le territoire du Pôle métropolitain Loire Angers.

L'innovation représente en effet un enjeu crucial pour la dynamique collective du territoire, dans un contexte de compétitivité et de situation économique et sociale difficile.

Plutôt que de s'attacher à l'innovation technologique pour laquelle les outils de détection et de soutien sont performants ou en capacité de penser leur évolution, le Conseil de développement a préféré porter son regard sur le développement d'une culture de l'innovation.

Le Conseil de développement propose d'« Innover l'innovation »* : penser l'innovation dans sa complexité culturelle et sociale, ne pas se contenter de la soutenir, mais chercher les moyens de concilier progrès technologique et progrès social, veiller à ce que la nouveauté améliore à la fois les conditions de vie de chacun et celles de la collectivité, innover dans le respect des solidarités et de l'environnement.

* Titre d'un colloque organisé à la Sorbonne le 29 octobre 2013
webtv.utc.fr/watch_video.php?v=H63WH5H6G35B

LES ACTEURS ANGEVINS DE L'INNOVATION

Les innovateurs : des individus créatifs, inventifs

- ▶ **Dans les entreprises angevines**, l'innovation est modérée mais bien réelle. Elle peut résulter d'un mode de management « participatif » (qui stimule la créativité des salariés), de moyens dédiés (cellule Innovation ou R&D) ou encore de partenariats avec d'autres entreprises, parfois concurrentes.
- ▶ **Dans les laboratoires de recherche et les établissements d'enseignement supérieur**, les projets innovants sont souvent issus d'une valorisation de longs travaux de recherche et d'une collaboration avec des entreprises, notamment dans les domaines dans lesquels l'articulation recherche/formation/innovation est structurée (végétal, électronique, santé, tourisme).
- ▶ Au sein de **groupements collaboratifs** (Clusters, pôles de compétitivité ou plates-formes régionales d'innovation),

les projets collaboratifs permettent aux entreprises et laboratoires de recherche de renforcer leur compétitivité et de partager les coûts générés par l'innovation.

- ▶ **Les associations** sont aussi porteuses d'innovations. Souvent liées à l'amélioration des conditions de vie ou d'apprentissage, ces innovations sont peu mesurables et jusqu'ici peu valorisées.
- ▶ Les innovations portées par **les collectivités locales et établissements publics** visent à améliorer la qualité de vie, du service rendu et à économiser les fonds publics.
- ▶ En dehors de leurs activités professionnelles ou associatives, **les individus** sont aussi porteurs d'idées et de projets innovants, qu'ils font aboutir en créant ou rejoignant une entreprise ou tout autre organisation adaptée.

Angers Technopole et le RDI : les principaux acteurs de la détection et de l'accompagnement de l'innovation

- ▶ Missionnée par ses membres fondateurs (Angers Loire Métropole, la CCI et le Département), **Angers Technopole** détecte et accompagne des projets d'innovations, essentiellement technologiques. La détection s'opère dans les entreprises et les laboratoires de recherche, mais aussi via des « Appels à idées innovantes » ouverts à tous.
- ▶ Angers Technopole est membre du **Réseau de Développement de l'Innovation (RDI)**, un réseau de 150 acteurs qui détecte et accompagne l'innovation en Pays de la Loire. À la fois vitrine et porte d'entrée vers le « parcours de l'innovation », un portail Internet régional de l'innovation permet de guider les entreprises, associations et individus dans leurs démarches d'innovation.

- ▶ Les **Universités et grandes écoles angevines** multiplient les initiatives pour développer la capacité et les moyens d'innover de leurs étudiants : formations, appels à projet, pré-incubateurs... Source potentielle importante de porteurs de projets, ces étudiants sont, pour peu qu'on sache les retenir ou leur donner envie de revenir en Anjou, les acteurs de l'innovation de demain.
- ▶ Toutefois, ces structures d'appui semblent largement moins accessibles aux associations, actives par exemple dans l'innovation sociale, qu'aux entreprises et organismes de recherche et d'enseignement supérieur.

LE TERRITOIRE ANGEVIN : UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE À L'INNOVATION ?

Atouts

- ▶ **Un environnement favorable** : le cadre de vie, la proximité de Paris et Nantes, un tissu associatif propice aux rencontres, le dynamisme de la recherche, une jeunesse étudiante nombreuse sont des éléments déterminants dans le choix des innovateurs de développer leurs projets en Anjou.
- ▶ **Des dispositifs d'accompagnement efficaces** : la plupart des projets d'innovation peuvent bénéficier localement de l'accompagnement d'organismes actifs et expérimentés.
- ▶ **Des réseaux d'acteurs dynamiques et nombreux** : l'influence des réseaux est décisive dans le parcours des innovateurs. Nombreux et variés à Angers, ils sont souvent un facteur-clé dans l'émergence d'idées et la concrétisation d'innovations.
- ▶ **Les liens développés et encouragés entre les entreprises et la recherche** agissent également comme un moteur de l'innovation.

Faiblesses

- ▶ **Des financements à ajuster** : les dispositifs d'appui à l'innovation ne permettent pas d'accompagner efficacement les innovations non-technologiques ou celles en phase de déploiement (souvent plus coûteuse et risquée). Par ailleurs, les moyens d'ingénierie financière qui permettraient aux porteurs de projets de faire des levées de fonds importantes font défaut sur le territoire.
- ▶ **Une communication lacunaire** : la faible présence de l'innovation angevine dans les médias et les événements locaux « grand public » ne permet pas de provoquer la reconnaissance publique, ni de diffuser massivement l'information susceptible de renforcer l'attrait du territoire auprès d'innovateurs, angevins comme extérieurs.
- ▶ **Le poids des idées reçues** : « Les Angevins manquent de confiance et d'ambition », voilà du moins l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, quand des études et classements prouvent précisément le contraire. Si elle n'est pas combattue, cette idée pourrait se transformer en véritable frein culturel à l'innovation.

UNE PROPOSITION-CLÉ

L'innovation, sous toutes ses formes, est un enjeu et une responsabilité collective et territoriale. Les collectivités locales et leurs principaux partenaires publics et privés doivent donc adopter une stratégie volontaire et responsable pour favoriser, stimuler la créativité et l'innovation ; pour accompagner les individus et les organisations publiques et privées qui innovent dans le respect des autres, de la société et de l'environnement.

S'appuyer sur une politique locale de l'innovation pour irriguer le projet de territoire

L'innovation dépend étroitement des infrastructures, organismes, réseaux, individus et de leur synergie dans le territoire. Pour favoriser l'émergence et le développement de l'innovation, les politiques publiques, dans tous les domaines, doivent avoir pour objectif de construire un territoire créatif et accueillant, qui facilite l'intégration de cultures différentes, les interactions et les réseaux.

Il serait donc dans l'intérêt du territoire angevin d'associer à la motivation économique une approche culturelle pour aborder l'innovation comme une posture devant l'avenir. Alors qu'Angers Loire Métropole s'apprête à rédiger un nouveau projet de territoire, le Conseil de développement formule une proposition-clé : l'innovation devra irriguer le **Projet d'agglomération 2030**.

LES PRIORITÉS

Les exigences nouvelles de la société quant au sens des innovations, les formes plus ouvertes et participatives des processus d'innovation, ainsi que les inquiétudes concernant la capacité du territoire à conserver et fructifier ses atouts dans l'avenir, rendent nécessaire une action cohérente, susceptible d'alimenter le potentiel innovant angevin sur le long terme.

Renforcer l'écosystème territorial de l'innovation

Le contexte local de l'innovation est aussi important que les dispositifs dédiés aux innovateurs.

Deux spécificités locales constituent ce contexte favorable : la qualité du cadre de vie et la vitalité des liens sociaux. L'ensemble des politiques conduites par les communes et leurs groupements doit avoir pour ambition de les préserver et les renforcer.

Développer une culture de l'innovation

L'innovation de demain se construit aujourd'hui, en nourrissant le potentiel innovant des jeunes, des entreprises et des habitants. Une culture de l'innovation peut se forger en :

- ▶ Promouvant la créativité et le travail collectif, à l'école et pendant les activités périscolaires
- ▶ Suscitant le débat public, la responsabilité et la réflexion collective autour de l'innovation
- ▶ Renforçant les outils de sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant et les liens entreprise/enseignement
- ▶ Encourageant les pratiques managériales favorables à l'innovation dans les organisations.

Assurer le renouvellement continu de la capacité du territoire à innover

Le soutien à la recherche locale est essentiel, dans les domaines clés du territoire comme dans des domaines émergents et interdisciplinaires. Les nouvelles formes d'innovation (sociale, citoyenne, participative) réclament un investissement des collectivités territoriales comparable à celui dont bénéficie l'innovation technologique. Il s'agit aussi de favoriser l'implication de chacun dans des formes collaboratives, participatives et ouvertes de l'innovation, dans lesquelles les citoyens, usagers, clients... puissent agir.

Soutenir la construction des réseaux et d'inter-réseaux

La réussite des projets d'innovation dépend des rencontres et de la capacité à mobiliser toutes les compétences nécessaires. Pour créer les conditions de ces rencontres, les collectivités, entreprises, organismes d'enseignement ou encore associations, peuvent contribuer à :

- ▶ Fructifier le tissu associatif, qui est une richesse angevine
- ▶ Connecter les réseaux : en croisant leurs compétences, clubs, clusters, filières, pôles... multiplient leurs atouts pour développer des projets innovants.
- ▶ Créer des lieux physiques d'expérimentation, de partage : complémentaires aux réseaux virtuels, ces lieux permettent aux innovateurs potentiels de se rencontrer, d'expérimenter, de mutualiser des moyens et compétences (Fabs Lab, espaces de co-working et autres Tiers-lieux).

Renforcer la détection active, l'accompagnement souple et sécurisant de l'innovation

Les innovateurs angevins ont besoin d'être mieux accompagnés dans leur singularité, leur parcours à risque, leur recherche de financements, notamment en ce qui concerne les innovations sociales et non marchandes.

Les indicateurs et critères applicables aux innovations technologiques doivent s'adapter aux nouvelles exigences de la société (respect des personnes et de l'environnement).

Faire connaître les réussites angevines

L'innovation peut être un vecteur d'attractivité et de notoriété du territoire. Un événement organisé sur ce thème permettrait à la fois de stimuler «l'envie» d'innover et d'entreprendre des Angevins, de donner vie aux histoires locales d'innovations portées par des individus, des entreprises, des associations, des collectivités locales et d'attirer l'attention d'innovateurs potentiels.

6 PISTES D' ACTIONS

Le Conseil de développement propose ici quelques pistes d'actions qui viennent concrétiser ses recommandations. Loin de couvrir toute l'étendue des propositions, elles sont des exemples d'actions qui, portées par les acteurs locaux, pourraient participer à une stratégie locale en faveur de l'innovation.

Objectifs stratégiques	Action proposée	Objectif opérationnel	Porteur(s) de l'action
Établir une stratégie locale en faveur de l'innovation sur le long terme	Lancer une étude de l'innovation sous toutes ses formes, des innovateurs et des structures les accompagnant en Anjou	Détecter les mécanismes locaux facilitant ou freinant le processus de l'innovation Fournir des éléments d'aide à la décision pour la stratégie locale en faveur de l'innovation	Angers Loire Métropole, Laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales
Promouvoir l'innovation et encourager la mise en réseau	Créer un portail numérique local pour l'innovation	Offrir un accès unique, centralisé et « de proximité » aux informations et services dédiés à l'innovation Proposer une vitrine de l'innovation et des innovateurs Développer une plateforme collaborative	Groupement de partenaires : Angers Loire Métropole, Angers Technopole, Conseil Régional, Chambres consulaires, IRESA, Angers Loire Campus, etc.
Encourager la mise en réseau	Créer une bourse numérique locale d'échanges de compétences et de moyens	Faciliter par le partage, l'accès aux compétences et moyens nécessaires au développement de projets innovants, par les entreprises, associations, collectivités, particuliers	Groupement de partenaires en lien avec le groupe-ment constitué pour le Portail Internet
Favoriser l'émergence d'idées et faire connaître les innovations angevines	Organiser un événement dédié à l'innovation	Provoquer la rencontre entre tous les acteurs de l'innovation et favoriser l'innovation participative Renforcer la notoriété de la région angevine, terre d'innovations	Angers Loire Métropole, avec l'appui d'un prestataire en amont, pour lancer la mobilisation un an avant et dans les mois qui précèdent l'évènement.
Développer la culture de l'innovation et le potentiel innovant sur le long terme	Encourager des temps péri-scolaires créatifs/coopératifs	Accompagner les communes qui souhaitent proposer des temps péri-scolaires favorisant la créativité, la curiosité, l'esprit innovant et la responsabilité des jeunes	Les communes et groupements de communes compétents
Encourager la mise en réseau	Favoriser des lieux et des temps pour faire de « l'inter-réseaux »	Démultiplier les occasions de rencontre « inter-réseaux », en initiant des lieux physiques et des temps spécifiques de rencontre	Angers Loire Métropole, Pôle métropolitain Loire Angers, Communautés de communes, associations